

AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



BULLETIN TRIMESTRIEL
N°137

AVRIL - MAI - JUIN

ESPRIT CHASSEUR

Patriotisme

Solidarité

Altruisme

Tradition

Humour

Fidélité

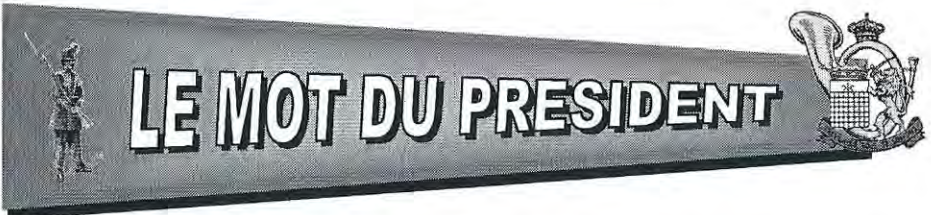
Courage

Amitié

Sommaire

Le Mot du Président	page	2
Billet d'humeur		4
Esprit - Traditions et Souvenir		5
Quelques nouveautés au Musée		5
Dix déjà !		7
Cérémonie d'hommage au Roi Albert 1er		9
Excursion lors des Journées de la Marine		9
Courcelles le 18 février		10
Assemblée Générale et Banquet 2007		11
Ouverture du musée des Chasseurs à Pied		14
Départ et Investiture		14
Remerciements		14
Mot croisés : solution		15
Cotisation 2007		16
Humour		16
In Memoriam		19

Virement se trouve au milieu de la brochure ainsi que les procurations, le croquis d'itinéraire et l'inscription pour le Banquet du 29 avril 2007.



LE MOT DU PRESIDENT

Dans deux mois nous serons appelés à remplir notre « **Devoir de Citoyen** » en nous rendant aux urnes afin d'élire ceux qui nous représenteront au « Fédéral » ; devront former le « Gouvernement » chargé d'assurer la gestion de notre pays pour la prochaine législature.

Mes oreilles retentissent déjà des jérémiades que certains, malheureusement trop nombreux, ne manqueront pas de lancer : *« encore voter ! »*, *« de toute façon, cela ne sert à rien, on prend les mêmes et on recommence »*, *« qu'on laisse voter ceux qui en ont envie, et qu'on me laisse profiter de ce dimanche de loisir »*, *« pourvu que je ne sois pas désigné pour un bureau de vote ou de dépouillement »*, *« ... »*.

De nouveau nous nous trouvons devant la confrontation entre deux mots :

« **DROIT et DEVOIR** »

Le DROIT, c'est, dans l'esprit de beaucoup, ce que bien souvent nous avons acquis de haute lutte. Il s'agit donc là d'une sorte de combat mené par nos prédécesseurs ou par nous-mêmes pour obtenir enfin ce que l'on nous devait. (Ce sont nos fameux *« droits z'acquis »*).

Le DEVOIR, là, il s'agit dans l'esprit des mêmes, d'une sorte d'obligation. Il s'agit d'une contrainte qui nous est imposée ; somme toute d'une sorte de punition que l'on nous inflige.

Et pourtant, ce DEVOIR d'aller périodiquement aux urnes c'est bien loin d'être une sanction qui nous est infligée. En effet, nous appartenons à cette minorité qui, à travers le monde, a le DROIT par son vote, de sanctionner la gestion de certains de nos représentants et d'élire ceux que nous jugeons aptes et dignes de nous représenter et de nous gouverner.

On ne manquera certainement pas de me rétorquer que malgré la sanction des urnes le système est loin de nous donner entière satisfaction quant à la manière dont la gestion du pays est faite, que tout est loin d'être parfait. A cela je répondrai simplement ceci : il en est de la gestion du pays comme de la gestion que nous avons de notre propre famille, de la gestion de notre entreprise, de la gestion de notre association, Malgré notre volonté de bien faire, nous constatons que tout ne fonctionne pas comme nous le souhaitons, que nous nous trompons parfois, que nous ne prenons pas toujours la meilleure décision,

Hélas quoi de plus normal, puisque l'être humain est par essence imparfait mais, heureusement perfectible.

Mais arrêtons-là ces considérations qui risquent de nous éloigner de trop de notre sujet.

Revenons donc à notre problème de DROIT et DEVOIR.

Ce que certains prennent actuellement comme un DEVOIR et donc comme une obligation est en réalité un DROIT que nous DEVONS exercer.

Sans remonter au déluge, il n'est pas si loin le temps où seule une minorité de nantis ou de bien nés possédaient le DROIT de gouverner, et bien souvent de gouverner pour leur seul profit.

Il fallut un certain temps pour que se mette en place un système électif un peu moins injuste par rapport à l'ensemble de la population qui n'avait toujours pas la possibilité de s'exprimer. C'est ainsi que virent le jour le vote « Censitaire », qui sera suivi du vote « Capacitaire », qui ...

Il fallut finalement que beaucoup de sang soit versé pour qu'enfin à l'issue de la Première Guerre Mondiale, le DROIT de vote fût reconnu à toute personne majeure ... et encore, aux hommes fût reconnu ce DROIT.

En ce qui concerne les femmes, elles durent attendre la fin du Second conflit mondial pour que ce DROIT leur soit accorder.

Alors, de grâce ne parlons pas de DEVOIR d'aller voter, mais bien plutôt du DROIT que nous avons acquis d'exprimer par notre vote notre (in)satisfaction quant à la manière dont nous sommes représentés, dont nous sommes gouvernés.

Et je terminerai en me permettant de citer CHURCHILL :

« La démocratie est le moins mauvais des systèmes ... »

Le Président



Billet d'humeur

Râlons enfants de...l'Amicale !

Contrairement à mon habitude, je vais râler sur des sujets divers.

Les éperviers qui espéraient que le Prince Laurent allait se faire écharper au tribunal d'Hasselt doivent déchanter. «Monsieur» Laurent a témoigné comme un simple citoyen, a plaidé sa bonne foi et sa confiance en ceux qui se disaient ses amis et a promis de rembourser comme son père l'a exigé s'il s'avère que les euros venant de la Marine devaient être dépensés autrement. Le prince s'est ainsi comporté en honnête et banal citoyen.

Faudra trouver autre chose, les pourfendeurs de la monarchie !

Attention parents, grands-parents, professeurs et promeneurs, si un jeune s'adresse à vous, assurez-vous qu'il ne cache pas un couteau dans la manche de sa parka. Il semblerait que chez certains, le couteau est le moyen unique pour exprimer son désarroi existentiel.

Moi qui ne suis pas sûr d'avoir réussi l'éducation de mes enfants comme eux le souhaitent, je plains sincèrement ceux qui détiennent une parcelle d'autorité et essayent de la faire respecter. Le ministre propose, les associations de parents rouspètent. Les associations de parents proposent, les mouvements de jeunes rouspètent. Bref, une partie de la société propose ce qu'elle croit être bon et le reste s'ingénie à démontrer que c'est mauvais.

Faudra bien un jour que l'on se mette d'accord sinon tout le monde va jouer du couteau pour défendre ses idées !

Et toi, Monsieur l'agent, si tu poursuis un home-ou carjacker, assure-toi qu'il porte un gilet pare-balles avant d'intervenir car vous ne seriez pas à égalité de chances en cas de fusillade.

Loin de moi l'idée qu'il faut répondre à la violence par la violence mais ce qui me fait râler, c'est la tendance systématique de vouloir dénigrer l'honnêteté de ceux dont c'est le métier et le devoir de me protéger.

Je déteste les opinions extrémistes d'où qu'elles viennent et je suis un partisan de la non-violence quand il s'agit de régler les différends entre les gens. Mais si certains, sciemment, se permettent de se mettre en marge de la société tout en exigeant que l'on respecte leurs droits émanant de cette société, je me dis qu'il y a dans leur esprit une dangereuse déviation . Je refuse donc mentalement d'adhérer à leur raisonnement et je râle quand certains, naïvement, se laissent bernier.

Le Râleur

Esprit – Traditions et Souvenirs

Au 2^{ème} Chasseurs à Pied

En fouillant dans les archives familiales, on découvre parfois des souvenirs relatifs aux Chasseurs à Pied. C'est ainsi que fut retrouvé ce petit article soigneusement découpé dans un journal local non identifié et qui date vraisemblablement de 1937.

Au 2^{ème} Chasseurs à Pied

Comme on le sait, le Corps de Cavalerie (Six Régiments de Cavalerie et deux Régiments de Cyclistes) se rend la semaine prochaine au camp de BEVERLOO pour 42 jours. De ce fait, certaines casernes et certaines garnisons même vont être dépourvues de toutes troupes de garde.

Ainsi que cela était de règle il y a quelques années - des Chasseurs ont séjourné de la sorte à BRUGES, OSTENDE, ARLON – des unités du 1^{er} Corps d'Armée viennent d'être désignées pour partir « en remplacement ».

La 5^{ème} Compagnie du 2^{ème} Chasseurs à Pied se rendra à SPA où est caserné en temps normal le 1^{er} Régiments de Lanciers. Le départ de cette Compagnie, placée sous les ordres du Capitaine-Commandant COLLIN, accompagné du Lieutenant VAN SEVENANT est fixé à ce samedi 25 Mai, à 8hr20 du matin. La veille, de grand matin, partira un personnel d'installation sous les ordres du Lieutenant BASTIN.

A l'issue de son séjour à SPA, vers le 13 Juillet, cette compagnie rejoindra directement le camp de BEVERLOO où le Régiment entier participera à une période de tirs et manœuvres.

Il nous reste à souhaiter «bonne chance» à ceux de nos Chasseurs qui vont nous quitter pour plus de trois mois.

Au moment où cet article était rédigé il était impossible de prévoir que le Commandant de la 5^{ème} Compagnie serait tué en Mai 1940 comme Major, Commandant d'un Bataillon du 3^{ème} Chasseurs à Pied. Quant aux deux Lieutenants, ils auront l'honneur de commander le 2^{ème} Chasseurs à Pied.

Quelques nouveautés au Musée

Des tractations entamées depuis plus d'un an avec le M.R.A (Musée Royal de l'Armée) ont enfin abouti à l'automne 2006. C'est ainsi que nous avons pu récupérer quatre armes qui compléteront fort heureusement les collections du

musée. Parmi ces différentes pièces nous trouvons une mitrailleuse co-axiale MAG (mitrailleuse à gaz) de calibre 7,62Nato destinée à compléter l'équipement du JPK (canon antichar), une mitrailleuse MAG standard d'infanterie est pour sa part toujours attendue pour y trouver place en superstructure du même engin blindé.



Le M75 « Full Track » (transporteur blindé pour la troupe) n'a pas été oublié et une superbe mitrailleuse « .50 » (12,5 mm) fabriquée durant la seconde guerre par la firme US SPAR PLUGS (une rareté), a déjà pu trouver sa place sur ce véhicule durant les journées du patrimoine 2006.

Si vous n'avez pas eu la possibilité de nous rendre visite lors de ces journées, vous pouvez toujours venir admirer ces deux belles pièces au

Musée où elles passent l'hiver au chaud.

Si je vous parle de quatre armes c'est qu'il y en a donc deux autres me direz-vous avec justesse. La première est un FAL M1 (Fusil Automatique Léger) transformée au standard M2. Ce fusil arme un mannequin nouvellement monté avec un équipement M70 (Modèle 70) et a trouvé ainsi sa place au sein d'une vitrine.

La seconde est un FM Browning type D (Fusil Mitrailleur) où des découpes pratiquées permettent aux apprentis armuriers d'en appréhender la complexité du mécanisme. Cette pièce fort intéressante s'est vue complétée par l'acquisition récente d'un trépied lourd. L'inventaire du petit équipement ainsi que de l'habillement actuellement stockés dans les réserves se poursuit sous l'égide des Commandants de Res CHEVALIER et DANNAU. Il s'agit là d'un travail urgent, mais de longue haleine. Ce travail permettra ainsi d'améliorer la qualité du stockage. Nous remercions l'unité pour l'aide apportée en ce domaine.



Le Conservateur du Musée

Dix déjà !

Cela fait déjà dix ans que ce 31 janvier, le Caporal Olivier GOSSYE de la « Cie QG – 2Ch » trouvait la mort à VUKOVAR alors qu’il se trouvait là en mission de paix sous la bannière de l’ONU.

Afin de commémorer son souvenir et lui rendre ainsi hommage, deux cérémonies étaient simultanément organisées.

L’une à VUKOVAR, là où il a trouvé la mort, l’autre à FLENU, où il repose désormais.

À chacun de ces deux endroits de commémoration, une délégation de son unité et de l’ANCAP était présente.

Pour FLENU, la délégation de l’ANCAP sous la conduite de son Secrétaire (Henri COWEZ) a assisté avec les militaires du « QG 7^{ème} Bde – 2Ch » à la messe du souvenir célébrée par l’aumônier militaire VAN DEN NESTE.

Après la cérémonie religieuse, les délégations rejoignirent le cimetière où repose Olivier et après un temps de recueillement fleurirent sa tombe.

Pour la cérémonie qui se déroulait à VUKOVAR, il était 8 heures 15 lorsque de MELS BROECK un avion militaire de 42 places emportait les délégations vers l’ex-Yougoslavie.

Quarante-deux personnes composaient l’ensemble des délégations, à savoir : le Ministre de la Défense qui avait voulu associer à ces cérémonies 5 jeunes écoliers, le Lieutenant Général Oger POCHET, le Commandant de la 7^{ème} Brigade, deux trompettes de la musique des Guides ainsi que des journalistes de la Presse du Sud Luxembourg et de RTL-TVI.

En ce qui concerne la délégation pour Olivier GOSSYE, outre les parents d’Olivier, nous trouvons 5 militaires de son unité sous la conduite du Chef de Corps actuel, le Lieutenant Colonel BEM Eric KALAJZIK et en ce qui concerne l’ANCAP, son Président et son Trésorier qui à l’époque du drame, étaient respectivement le Chef de Corps et le Caporal de Corps d’Olivier.

L’autre délégation, calquée sur celle du « QG 7^{ème} Bde – 2Ch, était présente afin de rendre hommage au Brigadier Richard GOEDERT du Régiment de Chasseurs à Cheval qui, en 1992, lors de la première mission belge en ex-Yougoslavie (BELBAT 1) perdit la vie lors d’une patrouille de reconnaissance lorsque son véhicule sauta sur une mine.

Il était 10 heures 30 lorsque notre avion se posa sur la piste de l’aéroport de KLISA, situé à une quinzaine de kilomètres de VUKOVAR.

Un comité d’accueil composé de Madame l’Ambassadeur de Belgique, d’une

représentante du Ministre de la Défense Croate et des autorités communales de l'endroit, nous attendait à notre descente d'avion.

C'est en autocar avec accompagnement de la Police croate pour nous ouvrir l'itinéraire que nous rejoignîmes VUKOVAR.



Sur place, nous avons pu constater que le monument érigé il y a de cela dix ans était toujours bien entretenu ; entre autre par une famille croate dont nous avons déjà parlé dans le Cor de Chasse N°131 de l'année 2005 (pages 22 et 23 du dernier Cor de Chasse 2005)

Après les discours du Ministre de la Défense et du Chef de Corps, le monument fut fleuri par les autorités, la famille et les délégations présentes. Un détachement de l'armée croate rendit les honneurs pendant que les deux sonneries « Last post » et « Aux Champs » interprétées par les deux trompettes de la Musique des Guides retentissaient.

Après cette cérémonie, nous avons pu nous entretenir avec la famille croate qui, bénévolement, entretient le monument depuis sa mise en place.

L'heure du repas ayant presque sonné, c'est toujours accompagné par la Police que nous rejoignîmes la ville d'OSIJEK, où un copieux repas nous fut servi au mess de l'armée croate.

Début d'après-midi, suivant le même scénario que le matin, mouvement vers

DARDA, localité tenue en 1992 par le Contingent de BELBAT 1 auquel appartenait le Brigadier GOEDERT du Régiment de Chasseurs à Cheval.

Là, le long d'un chemin de terre, le long de cette ligne de démarcation qui séparait Croates et Serbes, perdue au milieu de nulle part, ou plutôt devrais-je dire, au milieu de champs de mines "toujours actifs", une simple dalle en béton surmontée d'une croix métallique. C'est là que la première victime belge venue pour rétablir la paix entre deux populations d'un même pays perdit la vie.

Une cérémonie identique à celle vécue durant la matinée était également prévue.

Cérémonie poignante car pour la première fois, une jeune fille de 16 ans découvrait l'endroit où son père succomba alors qu'il était en mission de paixelle avait un an à cette époque.

Cette cérémonie terminée, nous reprîmes la route vers l'aéroport de KLISA pour embarquer dans l'avion militaire qui nous ramena à MELSBROECK vers 19 heures 30.



Cérémonie d'hommage au Roi Albert 1^{er}

Le 17 février, date anniversaire de la mort de celui que l'on appela « le Roi Chevalier », une cérémonie du souvenir et d'hommage est organisée, comme chaque année, par la ville de Charleroi.

C'est ainsi que, chaque année, notre Amicale répond « présent » à cette invitation lancée par les autorités communales et qu'une délégation de l'ANCAP s'associe à cet hommage rendu à notre souverain.

Excursion lors des Journées de la Marine

Les Journées de la Marine se dérouleront le samedi 7 et dimanche 8 juillet de cette année à la Base Marine de Zeebrugge, unité dont la ville marraine est, comme pour le 2Chass, la ville de Charleroi.

Comme les années précédentes, Charleroi ainsi que l'ANCAP seront présentes

avec leur stand lors de ces journées. Il est même possible que le «QG 7Bde – 2Ch» soit, pour la première fois présent à cette manifestation.

L'ANCAP envisage dès lors d'organiser une excursion le samedi 7 juillet pour visiter la Base Marine. Ce sera donc l'occasion de visiter un ensemble de stands tenus par les diverses composantes de notre armée ; de visiter des navires (Dragueurs, Frégates, ...) appartenant tant à notre Force navale qu'aux armées étrangères.

De même, il sera possible d'assister à diverses prestations musicales qui nous seront offertes par diverses musiques militaires ainsi que par l'Harmonie des Chasseurs à Pied de la ville de Charleroi.

Le repas de midi pourra se prendre au self service de la Base Marine sur présentation d'un ticket d'inscription qui vous sera remis par un délégué de l'ANCAP lors de votre arrivée au corps de garde de la Base Marine.

Les détails concernant cette journée vous seront transmis par courrier. Pour le personnel participant au banquet de l'ANCAP le 29 avril prochain, vous trouverez sur votre table un document reprenant toutes les informations nécessaires ainsi que des bulletins d'inscriptions pour les candidat(e)s à cette visite.

Dans les grandes lignes nous envisageons le déroulement suivant :

- Départ en car à 8 heures de Charleroi,
- Arrivée à la Base Marine vers 10 heures,
- Accueil par un délégué ANCAP qui vous fournira les renseignements sur les stands d'expositions, les visites de bateaux, les concerts des différentes musiques, l'horaire du repas, ... et qui vous remettra votre ticket de repas,
- A votre rythme et suivant vos goûts, vous pourrez parcourir et visiter la Base,
- Départ de la Base vers Charleroi à 18 heures,
- Arrivée à Charleroi vers 20 heures.

Courcelles le 18 Février

Comme chaque année une délégation de notre Amicale assiste à la cérémonie d'hommage rendue à l'Abbé BOUGARD à Courcelles.

Cette année c'est sous la conduite de l'Adjudant Chef e.r Jacques HENRIET, ancien Adjudant de Corps du 2Ch à SIEGEN, que la délégation ANCAP avec son drapeau s'est rendue à Courcelles le dimanche 18 février.



Monsieur Christian DUPUIS
Président de l'ANCAP
Caserne Trésignies
Musée des Chasseurs à Pied
Boulevard Général Michel, 1B
6000 CHARLEROI

PROCURATION,

Je soussigné(1)

Domicilié rue N° Boîte

Code Postal Localité

DESIGNE :

Mr(1)(2)

Une personne désignée par le Président (2)

Pour me représenter lors de l'Assemblée Générale de l'ANCAP se déroulant
le 29 avril 2007.

(signature)

(1) Nom et Prénom

Monsieur Christian DUPUIS
Président de l'ANCAP
Caserne Trésignies
Musée des Chasseurs à Pied
Boulevard Général Michel, 1B
6000 CHARLEROI

Monsieur le Président,

OBJET : Candidature au Conseil d'Administration ou à la Présidence de l'ANCAP.

Je soussigné(1)

Domicilié rue N° Boîte

Code Postal Localité

Pose ma candidature → comme Président de l'ANCAP (2),
→ comme membre du Conseil d'Administration de l'ANCAP (2).

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments "Chasseur".

(signature)

(1) Nom et Prénom

(2) Barrer (éventuellement) la mention inutile

Banquet du Dimanche 29 avril 2007

INSCRIPTION

A renvoyer le plus tôt possible et
au plus tard pour le 19 avril 2007
à

Secrétariat A.N.C.A.P
Musée des Chasseurs à Pied
Caserne Trésignies
Avenue Général MICHEL, 1B
6000 CHARLEROI

Ou par FAX au N°
071/30.07.48

NOM :

Adresse :

.....

.....

J'assisterai au banquet du dimanche 29 avril 2007

Je serai accompagné de Personne(s)

Je verse la somme de : x 40 € (Adultes)

..... x 30 € (enfants moins de 12 ans)

Au C.C.P N° 000-0199352-17
De A.N.C.A.P
Avenue Général MICHEL, 1B
6000 CHARLEROI

Avec : la mention suivante :
"BANQUET 2007"

IMPORTANT

Je désire être placé à la table de :

NB : il s'agit de tables rondes pour 10 personnes maximum

Assemblée Générale et Banquet 2006

Endroit

RESTAURANT

"Le Petit Versailles"

Chaussée de Bruxelles (R.N. 5) N° 18

6041 GOSSELIES

(voir plan en annexe)

un fléchage "ANCAP" sera mis en place sur la Route Nationale 5 (Chaussée de Bruxelles) à hauteur du restaurant

Quand ?

Dimanche 29 avril 2007

1100 Hr : Assemblée Générale

1230 Hr : Banquet

Prix du Banquet ?

Pour le banquet :

Adulte : 40 €

Enfant (moins de 12 ans) : 30 €

A verser au C.C.P N° 000-0199352-17

De A.N.C.A.P

Avenue Général MICHEL, 1B

6000 CHARLEROI

Utiliser l'un des virements présents dans cette revue et en inscrivant la mention suivante :

"BANQUET 2007"

Inscription

Au moyen du Bulletin d'inscription se trouvant dans la présente revue
et à nous renvoyer pour

Au plus tard pour le 19 avril 2007

Ordre du jour de
L'Assemblée Générale du Dimanche 29 avril 2007
(1100 Hr)

Accueil et introduction (Président)
Membres décédés en 2006 (Président)
Approbation du compte-rendu de l'A.G 2006 (Président)
Renouvellement de la moitié du C.A (Président)
Compte-rendu des activités 2006 (Président)
Situation du Musée des Chasseurs à Pied (Directeur Musée)
Bilan de l'année 2006 (Trésorier)
Approbation et décharge des Commissaires aux comptes (Trésorier)
Montant de la cotisation 2008 à fixer (Président)
Projet de Budget 2007 (Président)
Calendrier des activités 2007 (Président)

Renouvellement de la moitié du Conseil d'Administration

***Membres sortants et rééligibles :**

Messieurs BALTI – CHARLIER – CHASSEUR – LAGNEAU – SOMME –
VAN DER STRAETEN.

***Membre démissionnaire et non rééligible :**

Monsieur Paul BASTIN

Les démissions et/ou les candidatures comme membre du Conseil d'Administration sont attendues au siège de l'ANCAP pour le 19 avril 2007 au plus tard au moyen du formulaire ci-joint

*** Candidature(s) à la Présidence de l'ANCAP :**

Après sept ans et demi de présidence je lance un appel aux candidat(e)s pour assurer la relève à la présidence de notre Amicale.

Les candidatures sont attendues au siège de l'ANCAP pour le 19 avril 2007 au plus tard au moyen du formulaire ci-joint

EN L'ABSENCE DE TOUTE CANDIDATURE, À L'ISSUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, LA FONCTION DE PRÉSIDENT DE L'AMICALE NE SERA PLUS ASSURÉE.

*** Procuration :**

Si vous êtes empêché de participer à l'Assemblée Générale, il vous est loisible de

vous faire représenter par un membre en règle de cotisation en adressant la procuration ci-jointe au siège de l'ANCAP pour le 19 avril 2007, au plus tard.

Menu du Banquet de l'Assemblée Générale

Merci de bien vouloir nous renvoyer votre bulletin de participation ci-joint ainsi que le virement ci-annexé **avant le 19 avril 2007** en n'oubliant pas d'y inscrire la communication :

"Banquet ANCAP 2007"

Prix : vins compris : 40 €, adultes - 30 €, enfants de moins de 12 ans

L'ANCAP a besoin de votre participation et compte sur votre sympathique présence.

*Apéritif avec Mousseux Brut, Vin Blanc, Vin Rouge, Jus d'Orange,
Jus de*

Servi avec sa Mise en Bouche (4 pièces par personne)

L'Aumônière de Caille poêlée aux Champignons, Jus Léger au Coriandre

Le Velouté de Tomates fraîches et Basilic

*Le Filet d'Agneau au Romarin, Bouquetière de Légumes,
Gratin Dauphinois*

La Bavaoise aux Fruits des Bois, Crème Anglaise au Bourbon

Le Moka et ses Mignardises

Inclus la sélection de Vin Blanc, Vin Rouge, Softs et Eaux durant le repas



Ouverture du musée des Chasseurs à Pied et permanence ANCAP

↳ OUVERTURE et PERMANENCE :

- les lundis et jeudis de 14 à 17 heures
- les samedis de 10 à 13 heures

↳ PRIX D'ENTREE au MUSEE : Adultes : 1,25 €
Enfants : 0,75 €
Ecoles : 0,75 €
Groupes : 1,00 €
Membres ANCAP : 1,00 €



Départ et Investiture

C'est à la suite d'un exercice de déploiements successifs du QG 7^{ème} Bde – 2Ch débuté en terrain civil le 27 février et se terminant dans la plaine de Marche-en-Famenne que la cérémonie de départ de l'Adjudant Chef Michel WUIDAR, Adjudant de Corps de l'unité et de l'investiture de son successeur, l'Adjudant Major CHABOTEAUX s'est déroulée.

A Michel nous lui souhaitons une retraite bien méritée, mais toujours active et le remercions pour l'aide qu'il n'a jamais cessé de nous fournir ainsi que pour les liens d'une sincère amitié qui se sont tissés au fil du temps et que nous souhaitons poursuivre durant cette nouvelle "carrière" qui s'ouvre à lui.

Au nouvel Adjudant de Corps, nous espérons entretenir les mêmes liens que ceux noués avec son prédécesseur et lui souhaitons plein succès dans une fonction qui est loin d'être aisée.



Remerciements

Je me permets de retranscrire dans la présente revue la lettre que nous avons reçue de la maman d'Olivier GOSSYE le 15 février 2007.

Monsieur le Président, chers amis Chasseurs,

Nous remercions vivement tous les membres de l'ANCAP qui ont eu une pensée et ou se sont rendus à FLENU pour la commémoration du 10^{ème} anniversaire de l'assassinat de notre fils le Caporal Olivier GOSSYE et qui ont fleuri sa tombe.

Nous savons que certains auraient voulu nous accompagner à Vukovar, mais le nombre de places était limité, même pour nous, parents directs d'Olivier.

Nous vous sommes reconnaissant de nous avoir soutenus moralement et d'avoir défendu la cause d'Olivier tout au long de ces 10 années.

Nous vous témoignons toute notre gratitude et espérons nous retrouver tous ensemble très bientôt.

Amitiés.

Christine et Eric

Solution des mots – croisés du Cor de Chasse N°136.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	C	H	A	S	S	E	U	R		O
2	A	A	C	H	E	N		U		N
3	P	I		I	N	C	O	N	N	U
4	O	F	A	N	T	O		D	O	
5	R	A		T	I	R		S	M	
6	A		E	O		N	A	T	A	L
7	L	E	U			E	G	E	D	E
8			R	G			O	D	E	S
9	A	B	I	U		O	U	T		S
10	A	N	C	E	L	O	T		D	E

Cotisation 2007

La cotisation pour l'année 2007 est maintenue à
8 € minimum

Elle est à payer au compte

C.C.P N° 000-0199352-17 de l'ANCAP

N'oubliez pas d'inscrire sur votre virement la mention :
"Cotisation 2007"

Merci à nos membres qui se sont déjà acquittés de cette cotisation en 2006 ainsi que début 2007. Nous rappelons que ces cotisations nous sont indispensables afin d'assurer le bon fonctionnement de notre Amicale

Humour & Blagues

⇒ A méditer !

Celui qui, toute la journée, est
appliqué comme une abeille, et fort
comme un taureau, bosse comme
un cheval, et qui le soir venu,
est fatigué comme un chien, devrait
aller chez le vétérinaire car il est
possible qu'il soit un âne.

⇒ L'ordre des lettres !!!

« Selon une étude de l'Uvinertisé de Cmabrigde, l'ordre des lettres dans un mot n'a pas d'importance, la seule chose importante est que la première et la dernière soient à la bonne place.

Le reste peut être dans un désordre total et vous pouvez toujours lire sans problème. C'est parce que le cerveau humain ne lit pas chaque lettre elle-même, mais le mot comme un tout.

La preuve ...

Arlos ne venez pas m'embêter avec les correcteurs orthographiques. »

⇒ Affaire d'horloge !!!

La jeune Catherine demande :

- Est-ce qu'il est bientôt midi ?
- Non pas encore, tu vois bien qu'il est onze heures à l'horloge répond la maman.
- Alors conclut la petite fille, c'est mon ventre qui doit avancer !



Affaire de musique !!!

J'aimerais mettre un buste de musicien sur le piano, dit une femme, mais lequel : Beethoven ou Chopin ?

- Beethoven répond son mari.
- Pourquoi ?
- Parce qu'il est sourd !



Affaire de boisson !!!

Deux compères se rencontrent.

- Je suis ennuyé, dit le premier, figure-toi que ma femme court tous les bistrots.
- C'est horrible, fait l'autre, mais comment ça se fait ?
- Bien, elle me cherche !



Dictée phonétique : *Etourneau contre piéton !!!*

1. En automne, on a souvent l'occasion de voir des troupes d'étourneaux migrateurs.
2. Leurs évolutions sont vraiment étonnantes ; ils se déplacent avec un ensemble remarquable.
3. Des milliers, même des dizaines de milliers de ces oiseaux volant à toute vitesse puis brusquement se rapprochent ou au contraire, s'écartent les uns des autres.
4. Leur troupe se lève descend, fait un écart, effectue tous ces mouvements sans que les individus qui la composent rentrent en collision.
5. Les oiseaux ne se touchent pas et ne semblent montrer aucune excitation.
6. Un jour, je me trouvais en compagnie d'un agent de police qui avait réussi à dégager un carrefour bloqué par un embouteillage monstrueux.
7. Nous avons vu un de ces nuages d'étourneaux et le policier m'a fait la remarque suivante...
8. L'homme est un piéton si l'on considère l'usage qu'il fait de ses sens.

9. Tant qu'il se déplace à pied, il n'y a aucune difficulté de circulation.
10. Même dans les rues les plus commerçantes, donc les plus encombrées, vous ne voyez jamais des passants se heurter violemment.
11. Mais dès qu'il augmente sa vitesse artificiellement en montant dans une voiture, tout va mal.
12. Ces étourneaux doivent se moquer de nous quand ils voient ce qui se passe dans nos rues.
13. J'ai souvent l'impression que la réglementation la plus perfectionnée ne saurait empêcher un certain nombre de collisions et d'accidents.
14. Pour les éviter absolument, l'automobiliste devrait avoir des réflexes aussi rapides que ceux des étourneaux.



IN MEMORIAM

† Le Lieutenant Colonel e.r Paul CORNEZ, ancien Chef de Corps du 2^{ème} Chasseurs à Pied de 1958 à 1960 est décédé.

Les funérailles se sont déroulées à Woluwé Saint Lambert le vendredi 16 février. A la famille, ainsi qu'à ses proches, notre Amicale présente ses condoléances.



FORCES ARMEES BELGES



4 Gp CIS
RSSC
Camp Roi Albert
6900 Marche-en-Famenne
Bemilcom : 9 2390 6892
FAX 9 2390 6819

EXPEDITEUR

Quartier Général 7 Brigade - 2 Ch
Camp Roi Albert
6900 MARCHE-EN-FAMENNE
Tél 084/246061
BEMILCOM : 9.2390.6061

DESTINATAIRE

A large white rectangular area that has been redacted, covering the recipient's address and any other identifying information.

Éditeur responsable : DUPUIS Christian Rue Philippot, 11 - 5020 SUARLEE
Secrétariat : Musée des Chasseurs Caserne Trésignies - 1B Av. Général Michel -6000 Charleroi
Tél et FAX ANCAP : 071/30 07 48 - Site Internet : www.chasseursapied.com

Retour éventuel : Musée des Chasseurs à Pied Adresse ci-dessus
